

peu courbé, mais son jugement, sa mémoire et son esprit avaient conservé toute leur vigueur. Sa grande mémoire lui permettait de remplir ses discours de faits et de souvenirs intéressants et instructifs. Lors de la dernière session, il a pu se lever et faire un long discours sans l'aide d'une seule note. Courbé sous le poids d'un âge avancé, le calme de son esprit ne faisait que masquer le feu couvant sous ce masque, et il ne fallait pas souffler longtemps sur ce feu pour voir jaillir les flammes. Le vieux lion paraissait quelquefois endormi; mais il fallait se garder de le réveiller trop brusquement.

Un historien anglais a dit du célèbre Canning qu'il avait un œil pénétrant, un grand sens commun, un jugement sain et pratique, un esprit vif et prompt à faire ce qui est réellement nécessaire; un esprit toujours mù par un vif sentiment de ses devoirs. Cette description de Canning peut être convenablement appliquée à feu sir Mackenzie Bowell. Le sentiment de son devoir; le sens de la justice et de la bienveillance furent toujours le mobile de ses actions, et ce sens tempérerait ses dispositions combatives. Un sain jugement et un esprit éclairé maîtrisait les impulsions de son tempérament, et comme il était courtois, affable et bienveillant, et comme sa vie publique et privée avait toujours été honnête et respectable, il a toujours joui de la confiance et de l'estime du peuple canadien. Il a vécu près d'un siècle sur notre planète, et ses pieds ont laissé sur celle-ci bien des empreintes pendant cette longue période.

Sir Mackenzie Bowell a vu régner plusieurs rois, plusieurs empereurs; il a vu aussi se succéder bien des premiers ministres et bien des présidents; il a vu également se fonder et crouler des républiques, des royaumes et des empires. Il fut, lui-même, premier ministre du Canada pendant une courte période. Il se trouva, un jour, dans un nid qu'il qualifia alors dans des termes très énergiques.

Sir Mackenzie Bowell s'est jusqu'au dernier moment, montré utile dans le Sénat et sa vigueur et son intelligence ne donneront jamais le moindre signe de déclin. Nous regretterons vivement sa perte dans nos délibérations—parce que nous n'aurons plus l'assistance de sa longue expérience, et de ses connaissances variées.

L'honorable H. J. CLORAN: Messieurs les sénateurs, après avoir été en contact pendant 38 ans avec feu sir Mackenzie Bowell, puisque je l'ai connu depuis ma sortie de l'université et que je ne l'ai pas perdu de vue jusqu'à présent, je crois avoir

le droit d'offrir un tribut de respect et d'admiration pour cet ami et collègue que la mort a frappé. Si nous avions un plus grand nombre d'hommes d'Etat de sa trempe, le Canada serait plus heureux qu'il ne l'est aujourd'hui. Sir Mackenzie Bowell réussit à établir des relations amicales entre une organisation dont il était le chef avec toutes les autres races qui habitent le Canada. Il fut le Grand-Maître Suprême de l'Ordre orangiste. Cette position ne l'empêcha pas d'être un ami sincère d'évêques, de chanoines, de prêtres et de membres des diverses autres dénominations religieuses. C'est pourquoi je dis que, si nous avions eu seulement à la tête de nos affaires plus d'hommes de la trempe de sir Mackenzie Bowell, le Canada posséderait aujourd'hui à l'étranger une meilleure renommée et offrirait un plus heureux foyer pour notre peuple. Il est pénible de constater que non seulement ceux qui siègent dans nos assemblées législatives et sont chargés de l'administration des affaires publiques, mais aussi les hommes ou femmes des diverses professions, des divers rangs de la société qui s'occupent du culte religieux ou de science, ou d'arts, ou d'industries diverses—bref, tous ceux qui participent à la création de l'opinion publique—ne prennent pas comme modèle et exemple sir Mackenzie Bowell. Bien qu'il fût le chef d'une organisation qui est supposée être diamétralement opposée aux intérêts catholiques, particulièrement des catholiques irlandais et des intérêts catholiques canadiens français, il a tenu cette organisation dans les limites de la modération, car il voulait que des droits égaux, une justice égale fussent appliqués à toutes les classes, à toutes les croyances, à toutes les races du Canada. Non seulement proclamait-il ces principes de tolérance et de justice égale; mais il basait sa conduite ou ses actes sur ces principes. Il fit son possible—et Dieu l'en récompensera—pour les faire prévaloir dans la législation du pays en faveur des minorités, et c'est ce qui lui fit perdre le pouvoir. On ne manquera pas de consigner ce grand fait dans les annales de notre histoire. Nous avons parlé, hier, de la cordialité, de l'harmonie et de l'union qui devraient exister dans notre beau pays—que Dieu a doté des meilleurs éléments de sa création—tels que la fertilité du sol, la salubrité de l'air, les eaux de nos lacs et rivières, les océans, etc. Dieu nous a donné tout cela; mais le peuple qu'il a placé dans ce paradis de repos ne d'abondance ne s'élève pas à la hauteur de sa tâche. Il y a